

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2000

COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN –
TABLE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT

Avril 2001



COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN
TABLE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT

Table des Matières

1. Mot du Président.....	3
2. Grève des employés d'entretien de la STCUQ	4
3. Plaintes.....	9
4. L'Express.....	10
5. Implication du CRUtec-TTA aux niveaux local, régional et national.....	11
6. Activités du conseil d'administration	12
7. Membership.....	13
8. Campagne « Juin : mois d'action pour une atmosphère en santé ».....	14
9. Semaine du transport en commun et des transports alternatifs 2000	17
10. Demandes de subvention	20

1. Mot du Président

En cette époque de changements structurels importants où se dessine une nouvelle ville et une nouvelle agglomération, un grand défi émerge ; il est temps de revoir complètement notre système de transport en commun. Il s'agit-là d'un sujet stimulant à tous points de vue qui sera au cœur des préoccupations du CRUTEC-TTA en début d'année. Ce défi est d'autant plus fondé suite aux événements entourant le dernier conflit de travail survenu à la STCUQ en décembre 2000. Avec ce rappel des événements et des actions menées par le CRUTEC-TTA durant ce conflit déchirant et bouleversant, il est impératif de dégager les pistes de solution pour les années à venir.

Tous les efforts réunis par l'équipe du CRUTEC-TTA et de ses partenaires lors de ces événements dramatiques, malgré des moyens limités, démontre l'intérêt accordé à la défense des droits des utilisatrices et des utilisateurs du transport en commun dans la région. Pour l'année à venir, il est incontournable que le CRUTEC-TTA réaffirme avec plus de vigueur ce rôle de défense des droits et obtienne un financement adéquat pour réaliser ce mandat.

Au plan structurel, l'année 2000 a été marquée par le départ de Sylvie Robitaille et l'absence de permanence durant plus de quatre mois. De plus, l'arrivée en poste de Pascal Laliberté, avec toute l'énergie qu'il déploie dans ses nouvelles fonctions, son expertise et surtout l'intérêt à développer les activités de l'organisme, laisse présager un bel avenir pour le CRUTEC-TTA.

Jérôme Vaillancourt
Président

2. Grève des employés d'entretien de la STCUQ

Rappel d'un conflit prévisible

Puisque les conventions collectives des corps syndicaux de la STCUQ viennent à échéance les unes après les autres, il faut souvent s'attendre à ce qu'un conflit de travail éclate aux deux ans si aucune entente n'est conclue avant. Le CRUTEC-TTA sentait venir le conflit et s'est activé dès le départ afin d'en minimiser les effets négatifs. Les informations qui filtraient alors laissaient présager que le conflit opposant la STCUQ au syndicat des employés d'entretien aboutirait à la grève. À la mesure de nos moyens, vous constaterez que nous avons fait de notre mieux pour défendre les intérêts des usagers tout au long de ce conflit.

La première étape suite au vote de grève consiste en l'établissement de la liste des services essentiels. Celle-ci doit être convenue entre les parties et entérinée par le Conseil des services essentiels (CSE). Sans pouvoir participer au processus, le CRUTEC-TTA a fait connaître les préoccupations de ses membres auprès des parties patronales et syndicales, de même qu'au président du CSE quant au maintien d'un maximum de parcours et de certains services durant la fin de semaine. Dans le contexte des services de transports collectifs, il faut se rappeler que le mandat du CSE se limite à minimiser la congestion routière et assurer la libre circulation des véhicules d'urgence dans un souci de sécurité de la population.

La STCUQ, dès l'annonce d'une possible grève des employés de garage, a privilégié une stratégie d'information des clients quant au service de transport en commun qui serait maintenu. La STCUQ désirait annoncer un service, l'offrir et le garantir. Ainsi, pour la durée de la grève, la STCUQ voulait maintenir un nombre maximal de véhicules afin de desservir l'ensemble des clients dispersés sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Résultat : 65 % du service était offert pour 75 % de la clientèle directe. Cependant, 25 % de la clientèle n'était plus directement desservi. Cette partie de la clientèle devait marcher pour se rendre à un arrêt d'autobus, faire du covoiturage, prendre des taxis, bref, se débrouiller pour se déplacer. Sur le terrain, la STCUQ a dû offrir un service avec 220 autobus, alors qu'en situation normale ce sont environ 366 autobus qui sont disponibles chaque matin de semaine.

Le réaménagement des services entraîna des retards dans les trajets, des autobus surachalandés, des autobus n'acceptant plus de clients, des frustrations et de l'agressivité chez les usagers. Ajoutons qu'avec des parcours en moins, plusieurs chauffeurs ont été mis à pied, faute de travail. Ce qui nous a conduit à être convoqué, au nom des usagers, aux audiences du tribunal du CSE. La demande émanait du syndicat des chauffeurs qui alléguait que l'employeur appliquait un « lock out » illégal. Tout un samedi, du matin au soir, nous étions présents et à la fois impuissants. Les parties ont négocié, avec l'aide de leurs avocats respectifs, une bonne partie de la

journée. Finalement, le syndicat a retiré sa requête vers huit heures le soir. Mais le cirque mettant en vedette les déboires du transport en commun ne se terminait pas là.

La table était mise pour une situation explosive. La bonne entente naturelle entre les syndicats s'était affaiblie, puisque au-delà des usagers, les chauffeurs aussi vivaient les répercussions négatives du conflit des employés d'entretien. La grogne des usagers, des payeurs de taxes commerciales, des élus et des chauffeurs pressait le gouvernement provincial, le syndicat et la STCUQ à résoudre le conflit de travail.

La Ministre du Travail de l'époque, Mme Diane Lemieux, et l'ensemble des ministres et députés de la région de la Capitale ont été sensibles aux préoccupations des différents intervenants et plus particulièrement des usagers. Le CRUtec-TTA criait alors à l'injustice envers les clients pour lequel le service de transport en commun est essentiel à leurs déplacements (travailleurs, étudiants, chercheurs d'emploi, etc.). La situation était intolérable pour tous ces utilisateurs du transport en commun qui n'ont pas les moyens d'entretenir une voiture et qui, par leur choix de déplacement, font bénéficier l'ensemble de la population de routes moins congestionnées et d'air moins pollué.

La crise : fin de service et hausse de tarif

Coup d'éclat, après 41 jours de conflit, le rythme des services devait être révisé, des autobus commençant à manquer à l'appel. Nouvelles mises à pied chez les chauffeurs, nouveaux services annoncés. Lire plutôt ici annonce de fin des services puisque seulement quatre parcours étaient maintenus pendant la semaine. L'explosion sociale s'amorçait, les alliances stratégiques en réaction à la coupure de service et à la hausse des tarifs s'organisaient. Avant même d'entamer des actions communes avec les associations étudiantes, le CRUtec-TTA poursuivait plus activement ses représentations pour demander à la Ministre du Travail de résoudre le conflit de travail. La situation devenait insoutenable.

En réaction à cette annonce, les associations étudiantes des collèges de la région et la confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) en partenariat avec le CRUtec-TTA organisent une conférence de presse et préparent une manifestation publique. La conférence avait lieu le 30 novembre et le CRUtec-TTA lança un ultimatum aux élus et en profita pour annoncer l'opération *Élixir de jeunesse*. Jugeant la baisse des tarifs insuffisants par rapport à la coupure de services annoncée, le CRUtec-TTA avait produit une fausse carte d'identité humoristique rajeunissant son propriétaire à l'âge de cinq ans. Le but de l'opération, avec l'appui implicite mais non-officiel des chauffeurs, était de rendre le service gratuit aux usagers qui détenaient cette carte (Il est gratuit de prendre l'autobus pour la clientèle de moins de cinq ans).

Cette opération médiatique sympathique était cependant risquée pour le CRUtec-TTA. Des recours auraient pu être entrepris par la STCUQ face à cette forme de désobéissance des clients. La situation étant devenue intolérable, nous avons alors décidé de prendre tous les moyens pour défendre les usagers.

Au même moment, la Ministre Lemieux demande au syndicat de faire la trêve afin d'éviter une coupure quasi totale du service pour le mois de décembre. Le syndicat acceptait et une séance de médiation spéciale démarrait à la demande de la ministre. Les services annoncés en début du conflit étaient alors maintenus, sans réduction supplémentaire. L'opération *Élixir de jeunesse* avec nos 800 fausses cartes était remise mais l'action de coulisse se poursuivait.

Nous avons tenté d'élargir l'alliance qui s'était formée entre les associations étudiantes et le CRUTEC-TTA, en y invitant les chambres de commerces, d'autres organismes et même les chauffeurs. Cependant, l'intérêt des différents joueurs s'est estompé assez rapidement lorsque la trêve a été acceptée par les syndiqués. Effectivement, l'aspect explosif de la coupure quasi totale des services s'était résorbé en même temps que l'intérêt à s'unir pour lutter et revendiquer un meilleur transport collectif. Pour l'avenir, le CRUTEC-TTA n'est toutefois pas abattu et nous désirons toujours mettre sur pied une coalition, au même titre que celle qui existe à Montréal, qui regrouperait tous les intervenants de la région de la Capitale nationale de Québec autour d'une finalité commune, soit l'amélioration substantielle du transport collectif et le droit à un service fiable, adéquat et de qualité pour les utilisateurs.

L'acceptation de la trêve n'a pas non plus empêché la tenue de la manifestation publique annoncée le 5 décembre 2000 face aux bureaux de la CUQ. Ce geste unique comptait davantage que le nombre de participants car c'était la première fois au Québec que des usagers manifestaient leur insatisfaction à l'endroit d'un service de transport en commun. Cette manifestation a été de plus l'occasion d'une rencontre officielle entre le président de la CUQ et maire de Beauport, M. Jacques Langlois, et les membres de l'alliance formée des représentants des associations étudiantes et du CRUTEC-TTA. Les revendications communes ont été soumises au président et chacun des membres a présenté les siennes. Cet échange n'a pas résolu le conflit mais au moins il aura permis de faire connaître les préoccupations des usagers.

Après la manifestation, le CRUTEC-TTA s'est engagé dans un travail de sensibilisation des élus locaux et provinciaux dans le but de mettre fin au conflit. Une demande officielle a été adressée à la Ministre du Travail et au Ministre responsable de la région de la Capitale Nationale les invitant à entrevoir l'adoption d'une loi spéciale. Cette réflexion était déjà amorcée chez les élus provinciaux puisqu'un projet de loi spéciale était en cours d'élaboration et fût déposé le 15 décembre 2000. Le CRUTEC-TTA a assisté à l'étude du projet de loi à l'Assemblée Nationale et à son adoption en soirée vers 21 heures. C'est avec beaucoup d'étonnement que nous avons appris qu'en plus d'obliger le retour au travail des employés pour offrir le service complet de transport collectif, cette loi spéciale gelait les tarifs jusqu'au 1^{er} juin 2001 et interdisait donc la hausse des tarifs annoncée par la STCUQ.

Le post-conflit

Les actions en suivi du conflit devront prioritairement s'orienter sur les hausses de tarifs anticipées pour juin 2001. Depuis les hausses successives des années antérieures, le CRUTEC répète qu'il est inacceptable d'augmenter les tarifs sans amélioration de

services. Ces actions s'exécuteront, comme à l'habitude, dans un contexte de ressources humaines et financières limitées.

L'adoption de la loi créant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et les nouvelles villes de Québec et Lévis, oriente également tout un grand nombre d'actions du CRUTEC afin de convaincre les gouvernements de profiter de l'occasion pour redéfinir l'ensemble du transport en commun dans l'agglomération.

Nul doute que les effets négatifs d'un tel conflit se feront ressentir longtemps. Le CRUTEC se questionne sur la portée et la définition du concept de services essentiels en regard du droit des usagers au service de transport collectif. C'est pourquoi nous travaillerons à en élargir la notion et à faire modifier certaines lois afin qu'une limite minimale de services à maintenir soient imposée aux deux parties par le Conseil des services essentiels.

Outre les actions futures qui seront menées par le CRUTEC, des questions fondamentales demeurent encore sans réponses : l'image du transport en commun s'est-elle dégradée auprès de la population régionale ? La crédibilité de la STCUQ et la relation de confiance avec les utilisateurs, déjà entachée, est-elle définitivement rompue ? Combien d'utilisateurs se sentant bafoués ont-ils délaissés le transport collectif pour d'autres moyens de transport ?

Ce sont des éléments qui animeront le travail de réflexion qui doit s'amorcer dès maintenant pour redéfinir le transport en commun de l'agglomération dans le contexte des nouvelles structures municipales et régionales.

Synthèse chronologique des événements pendant la crise

26 octobre	La STCUQ annonce les services réduits et garantis qui seront en vigueur pendant la grève
4 novembre	Déclenchement de la grève à 5 h 01
29 novembre	La STCUQ annonce la coupure quasi complète des services avec quatre parcours maintenus seulement la semaine à compter du 2 décembre
30 novembre	Conférence de presse des associations étudiantes et du CRUTEC Lancement de l'opération <i>Élixir de jeunesse</i> du CRUTEC
1 décembre	Trêve à la grève demandée par la Ministre du Travail et nomination de médiateurs spéciaux (échéance le 13 décembre) Le syndicat accepte de mettre fin à la grève La STCUQ annonce le maintien des services réduits jusqu'au 15 décembre
5 décembre	Manifestation publique des associations étudiantes et du CRUTEC devant la CUQ Rencontre du président de la CUQ pour faire part des revendications du CRUTEC et des associations étudiantes Analyse du CRUTEC pour vérifier la recevabilité d'un recours collectif au nom des usagers
11 décembre	Impasse des négociations, fin du mandat des médiateurs nommés par la Ministre du Travail
12 décembre	Travail de représentations du CRUTEC auprès des décideurs régionaux pour solutionner le conflit Le syndicat annonce que la grève reprendra le 16 décembre

	La Ministre du Travail propose de reporter l'adoption d'une loi spéciale pour le retour au travail des syndiqués si une seconde trêve est acceptée
	La trêve n'est pas acceptée des deux parties
15 décembre	Adoption, à 20 h 48, de la loi 183 assurant la reprise des services habituels de transport en commun sur le territoire de la STCUQ (la loi prévoit qu'une entente doit être intervenue le 1 juin 2001 et empêche la hausse des tarifs jusque-là)

3. Plaintes

Au cours de l'année 2000, un nombre restreint de plaintes a été traité par le CRUTEC-TTA. Il faut mentionner que la Protectrice de la clientèle de la STCUQ draine une grande partie des plaintes autrefois traitées par l'organisme. Tout de même, le manque important de ressources financières et humaines n'a pas permis au CRUTEC-TTA de pleinement remplir son principal mandat de défense des droits des usagers du transport en commun. Pendant plusieurs mois le CRUTEC-TTA n'a pu se permettre d'avoir un employé à temps plein pour répondre aux demandes des usagers et traiter les plaintes. Ce sont des bénévoles qui, lors de leurs disponibilités, ont tenté de remédier à ces lacunes. Toutefois, plusieurs plaintes concernant la sécurité des piétons, le comportement des chauffeurs, le manque d'autobus sur les différents parcours, la salubrité des abribus et leur mauvais emplacement et l'inconfort des véhicules ont été traitées par le CRUTEC-TTA au cours de la dernière année. De plus, plusieurs étudiants des Cégeps et de l'Université ont demandé des renseignements au CRUTEC-TTA et sont venus consulter divers documents concernant les transports collectifs et alternatifs dans la région de Québec.

4. L'Express

Le journal *L'Express* du CRUTEC-TTA est normalement publié quatre fois par année et distribué à plus de 550 personnes (membres, partenaires et organismes œuvrant en transport, en environnement et en aménagement du territoire). Il permet d'informer la population sur les activités du CRUTEC ainsi que sur différents sujets reliés aux transports collectifs et alternatifs.

Cette année, deux exemplaires sont parus. Le manque de ressource humaine explique en grande partie ce problème. Mais le contenu s'est grandement amélioré compte tenu des efforts des responsables du CRUTEC-TTA et de la qualité de l'équipe de graphistes.

L'Express de juin



L'Express d'octobre



5. Implication du CRUTEC-TTA aux niveaux local, régional et national

A) Comité aviséur de la Ville de Québec

Le conseil municipal de la Ville de Québec a résolu de créer un comité aviséur pour l'implantation d'un système léger sur rail sur son territoire auquel il a invité le CRUTEC à siéger. Aucune réunion ou consultation n'a eu lieu à cette date.

B) Mémoire sur le réaménagement du boulevard Champlain

En collaboration avec Vivre en ville, la Société linnéenne du Québec, les Amis de la vallée du Saint-Laurent et le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec, le CRUTEC-TTA a déposé en novembre 2000 un mémoire concernant le projet « Redonner le fleuve au Québécois » de la Commission de la Capitale Nationale du Québec (CCNQ). Ce projet vise plus particulièrement le réaménagement du boulevard Champlain. Les points abordés dans le mémoire sont les suivants:

- L'usage des terrains libres;
- Le boulevard Champlain;
- L'aménagement d'un parcours d'honneur;
- La desserte du Port de Québec;
- La renaturalisation du site;
- L'accès au fleuve.

Par ce mémoire, le CRUTEC-TTA et ses partenaires veulent mettre en garde la CCNQ des impacts socio-économiques et environnementaux qu'un tel réaménagement peut avoir sur le milieu et proposer des alternatives.

C) Pétition pour le financement adéquat du transport en commun au Québec

Le CRUTEC-TTA est venu prêter main forte à la Coalition montréalaise pour la défense du transport en commun pour la pétition demandant au gouvernement d'augmenter le financement des sociétés de transport en commun de 100 \$ millions. Une campagne a été mise sur pied (communiqués, rencontre de ministres, GTT) avec Équiterre, Vivre en ville et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et une conférence de presse a été tenue lors du dépôt de la pétition de 20 000 signatures (pour le Québec en entier).

D) Participation au Groupe de travail sur les transports (GTT) du Comité interministériel sur les changements climatiques du gouvernement du Québec (CICC)

Au cours de l'année 2000, le CRUTEC-TTA a continué de participer au GTT, soit de janvier à septembre. Rappelons les mandats de ce groupe de travail :

- Déterminer les potentiels de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports ;
- Proposer un ensemble de mesures et d'actions de réduction des émissions de GES ;
- Évaluer et documenter l'efficacité de chaque mesure, ses coûts unitaires, ses impacts et son calendrier de réalisation potentiel ;
- Préciser dans lequel des scénarios identifiés dans les orientations stratégiques l'ensemble des mesures et des actions proposées peut s'inscrire suivant leur année de mise en œuvre ;
- Indiquer les technologies prometteuses en matière de réduction d'émissions de GES ;
- Déterminer les champs d'étude et de recherche ;
- Faire ressortir les occasions et les menaces propres au Québec ;
- Recommander le choix d'une stratégie de mise en œuvre du Protocole de Kyoto pour le secteur, comprenant notamment le scénario de réduction et les mesures qu'il serait politiquement et économiquement possible de mettre en place, les études à réaliser, les structures à établir, les mandats à confier, les politiques à modifier, etc.

Un rapport final intitulé « Les options pour la réduction des GES dans les transports au Québec » comprenant les recommandations du groupe de travail a été remis au Comité. Certaines de ces recommandations font partie des mesures du *Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques* du ministère de l'Environnement du Québec déposé à l'automne 2000.

6. Activités du conseil d'administration

Le Conseil d'administration du CRUTEQ-TTA a tenu cinq réunions au cours de l'année 2000. En plus de l'administration et de la gestion de l'organisme, plusieurs sujets ont été discutés, entre autres quant au rôle dans la région du CRUTEQ-TTA, les actions lors des conflits de travail à la STCUQ, les prises de positions sur des dossiers d'actualité, etc. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles aux archives du CRUTEQ-TTA.

7. Membership

Le CRUTEC-TTA comptait toujours près de 300 membres en 2000 dont la plus grande part est constituée d'organismes du milieu et d'usagers ou de citoyens concernés par le transport en commun. Depuis près de deux ans, le CRUTEC-TTA désire renouveler et accroître son membership. En raison du manque de ressources humaines et financières, des efforts limités ont été déployés en ce sens. Cette activité se poursuit donc pour l'année en cours quant à la tenue d'une importante campagne de recrutement pour combler la perte de membres individuels encourue au cours de l'année 2000. Le membership est important pour le CRUTEC-TTA car la cotisation est une des sources de financement de l'organisme. Cette modeste cotisation est utilisée pour défrayer une partie de la publication de *L'Express* ainsi que pour assurer un service de traitement des plaintes et d'information.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle, les membres du CRUTEC-TTA reçoivent une carte de membre et ceux-ci doivent renouveler à chaque année. Un nouveau système est en cours de développement.

8. Campagne « Juin : mois d'action pour une atmosphère en santé »

Le CRUTEC-TTA a collaboré avec le Conseil régional de l'environnement - Région de Québec, l'organisme Vivre en ville et Québec'ERE à l'organisation des activités de la campagne « Juin : Mois d'action pour une atmosphère en santé 2000 » et ont souligné la Journée de l'air pur du 7 juin. Cette campagne avait pour but de sensibiliser les individus aux questions de pollution atmosphérique et de ses effets néfastes sur la santé de la population et de l'environnement. La campagne avait également pour objectif d'inciter chaque individu à prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons, à s'engager à faire des actions pour réduire la consommation d'énergie et pour réduire les émissions de GES qui contribuent aux changements climatiques. Les gens étaient conviés cette année à relever le Défi transport, .

Les activités

- **Rédaction d'un texte explicatif** à l'intention des enseignants pour l'organisation d'une activité « Biais d'infraction ». Réalisé par Québec'ERE pour le **site Internet du Réseau des Écoles Vertes Brundtland (REVB)** (avril 2000).
- **Animation sur les changements climatiques** dans le cadre de la « **Fête de la Terre** » organisée par le comité régional de Québec du Réseau des écoles vertes Brundtland. Activité de préparation et de promotion afin d'encourager jeunes et enseignants à participer à l'activité « Biais d'infraction » (par Québec'ERE, 16 mai 2000).
- **Animation sur les changements climatiques** dans le cadre de la **Journée de clôture de la « Semaine de l'arbre »** organisée par l'Association forestière du Québec métropolitain (AFQM) et la Société de l'arbre du Québec (SODAQ) (27 mai 2000).
- **Activité « Biais d'infraction » dans le cadre de la Journée de l'air pur** (7 juin 2000). Distribution de plus de 1500 « biais d'infraction » symboliques aux automobilistes roulant seul en voiture, afin de les sensibiliser à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques. L'activité s'est déroulée de 7h30 à 8h45 à deux intersections, soit au coin boulevard René-Lévesque et rue Cartier, et au coin boulevard Charest et rue Langelier. Quinze bénévoles provenant des différents organismes partenaires se sont impliqués dans cette activité.
- **Kiosques et animations à la Fête de la rue** au Marché du Vieux Port de Québec, dans le cadre de la tournée *libre comme l'air* d'Équiterre. (9 juin 2000)
- **Collaboration à l'organisation de la conférence de clôture de la Tournée libre comme l'air d'Équiterre.** Cette conférence avait pour thèmes les changements climatiques et leurs impacts, la pollution atmosphérique et les transports écologiques. Les conférenciers invités étaient Charles Tisseyre, animateur de l'émission Découverte; Claude Larose, conseiller exécutif et responsable du développement économique et urbain à la ville de Québec; Michel Labrecque, président du Groupe Vélo et Ann Bourget, présidente de Vivre en Ville. (À la salle Multi du complexe Méduse, le 12 juin 2000).
- **Plantation d'arbres** avec les cadets de la région de Québec et la Ville de Charlesbourg. Dans le cadre de leur volet « implication dans la communauté », environ 350 cadets de Ste-

Foy, Québec, Charlesbourg, Beauport et Lac St-Charles ont planté plus de 450 arbres à la Place des gros Pins, en bordure de l'autoroute 40. (10 juin 2000).

- **Exposition des 3 panneaux « Génie en Air – Jeu questionnaire sur la qualité de l'air en milieu urbain »** dans les bibliothèques de la région de Québec. Plus spécifiquement à la bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, du 30 mai au 23 juin 2000, à la bibliothèque Monique-Corriveau de Sainte-Foy du 1^{er} au 30 juin 2000 et à la bibliothèque Charles H-Blais de Sillery du 8 au 30 juin 2000. Le CRE-Québec a installé dans trois bibliothèques de la région un jeu-questionnaire nommé «Génie en air » conçu à l'hiver 1999 en partenariat avec Vivre en Ville : le regroupement pour le développement urbain rural et villageois viable. Ce jeu-questionnaire était un prétexte pour informer, tout en divertissant, sur la problématique environnementale liée à la pollution atmosphérique afin que les gens puissent agir dans leur quotidien et contribuer ainsi à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Le jeu-questionnaire ciblait particulièrement l'utilisation des voitures, des systèmes de chauffages, des activités industrielles, de la combustion des matières résiduelles et d'autres activités humaines.
- **5 animations de « l'Enviro-Course »** (rallye environnemental de Québec'ERE) données à l'Arboretum du Domaine Maizerets auprès des écoles et des camps de jour de la région de Québec, ont eu lieu au mois de juin. De plus, plusieurs camps de jour demanderont des animations en juillet et août (30 animations à prévoir; environ 1500 jeunes seront rejoints). Ce jeu a comme objectif de sensibiliser les jeunes à différents aspects de l'environnement par une activité éducative et divertissante. Prenant la forme d'un rallye avec des questions et des épreuves, l'Enviro-Course aborde les thèmes de la qualité de l'air, des changements climatiques, de l'aménagement du territoire, des transports et des liens entre ces thèmes et la santé.
- **Le « Défi transport »** (du 5 au 9 juin). La population a été invitée, par des publicités dans les journaux et lors de la remise des biais d'infraction, à participer au Défi Transport. Cette activité visait à sensibiliser la population aux transports alternatifs à la voiture. Pour cette première édition du Défi Transport, 109 personnes ont participé dans la région et 8 d'entre elles ont reçu un prix de nos commanditaires. Malgré cette faible participation, 4764 km ont tout de même été parcourus par les participants. Pour plus de détails, les statistiques de participation sont présentés au tableau suivant. Il est à noter que le kilométrage moyen effectué par les gens faisant du covoiturage est peu représentatif puisque de nombreuses personnes ont oublié de remplir cette case sur leur coupon. De plus, le nombre de km inscrit variait beaucoup d'une personne à l'autre (i.e. entre 6 et 500 km pour la semaine).

Statistiques de participation au Défi Transport

	Vélo	Marche/patin	Autobus	Covoiturage	Total
Nombre et pourcentage d'utilisation	41 (27%)	44 (29%)	30 (20%)	36 (24%)	151 utilisations
Nombre de km parcourus	1476	330	900	2088	4764
Moyenne	36 km	7,5 km	30 km	2088 km (2,5 p/voiture)	31,5 km/utilisation

Provenance des participants

	Coupon inséré dans les biais d'infraction	Journal de Québec	Journal Voir	Téléphones suite à l'entrevue à la radio de R-C	Coupon inséré dans le dépliant du mois d'action
Nombre et %	38 (34,9%)	29 (26,6%)	27 (24,8 %)	11 (10,1%)	4 (3,6%)

Nombre total de participants : 109

9. Semaine du transport en commun et des transports alternatifs 2000

Cette année, la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs, s'est déroulée du mardi 25 septembre au dimanche 1^{er} octobre inclusivement. C'est sous le thème « Des transports efficaces en l'an 2000... Un choix collectif ! » que se sont déroulées les activités, tant pour la population de la rive-nord que de la rive-sud de Québec. Cette année, l'édition était résolument orientée vers le développement des systèmes de transports collectifs viables car, comme d'autres agglomérations, la région de Québec doit se doter de modes de transport moins « énergivores » et plus efficaces aux plans économique et environnemental.



Les principaux partenaires de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs 2000 étaient le ministère des Transports du Québec (MTQ), l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEÉQ), le ministère de l'Environnement du Québec (MENV), la Communauté urbaine de Québec (CUQ), la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ), le réseau Trans-Sud, la Société des traversiers du Québec (STQ), le Conseil régional de l'environnement - Région de Québec (CRE-Québec), Québec'ERE, Vivre en Ville, CHOI98UN, Le Soleil, Mediacom et Zoom Media.

L'objectif général de la campagne était de dénoncer le manque de services en matière de transport urbain plus viable dans l'agglomération de Québec. Les objectifs plus spécifiques de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs 2000 étaient:

- Sensibiliser la population aux problématiques entourant la pollution atmosphérique et l'étalement urbain liées à l'automobile dans la grande région de Québec.
- Démontrer les bénéfices économiques et environnementaux du transport en commun et des transports alternatifs.
- Inviter la population à faire pression auprès des élus et du gouvernement afin d'amorcer les changements nécessaires pour un système de transport moderne et efficace.
- Faire connaître les réalisations innovatrices en matière de transport à travers le monde.

Voici un bref portrait des activités qui ont eu lieu lors de cette neuvième édition de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs.

La **conférence de presse pour le lancement** de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs 2000 a eu lieu le mardi 25 septembre, à 10h00, à la Gare du Palais située au 450, rue de la Gare de du Palais à Québec. Tous les partenaires ayant collaboré à la réussite de la 9e édition de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs étaient invités au lancement ainsi que les différents médias couvrant les activités de la semaine. C'est sous le thème « Des transports efficaces en l'an 2000 : un choix collectif! » que les principaux partenaires de l'événement nous ont fait part de leur intérêt et de leur implication dans le domaine des transports collectifs et alternatifs, soit : M. Alexandre Turgeon, porte-parole de la semaine, M. Jérôme Vaillancourt, président du CRUTEC-TTA, M. Douglas Labelle, directeur des programmes à l'Agence de l'efficacité énergétique ainsi que M. Robert Noël de Tilly directeur par intérim de l'équipe dédié aux changements climatiques du ministère de l'Environnement ont prononcé des allocutions inaugurant l'édition de cette année.

L'activité des **Mosaïques collectives** se veut une tribune pour permettre aux jeunes de s'exprimer en regard des transports en commun et des transports alternatifs. En effet, cette activité, mise sur pied et animée par Québec'ERE, a pour but d'amener les jeunes à réfléchir sur l'écart entre la réalité (les services qui leur sont offerts actuellement en matière de transport) et les alternatives plus viables déjà existantes (par exemple le tramway, le métro, le train léger sur rail, les supports à vélo pour autobus, etc.).

Durant la semaine précédant l'événement, l'organisme Québec'ERE a visité différentes classes de l'École Sacré-Cœur de Québec pour sensibiliser les jeunes aux questions de pollution atmosphérique et de transports collectifs et alternatifs. Les jeunes ont été invités à créer des dessins représentant des modes de transports alternatifs du futur et chaque dessin sera accompagné d'un texte descriptif. Un « 5 à 8 » pour le vernissage des œuvres des enfants a eu lieu le mardi 26 septembre au Musée du Québec. Les jeunes artistes, parents, professeurs et partenaires de la Semaine ont été invités à l'exposition. Les œuvres ont aussi été exposées lors des activités tout au cours de la Semaine. Sous le thème « Dessines-moi les transports de demain ! », les 90 jeunes de première, troisième, quatrième et cinquième année ont peint de magnifiques mosaïques représentant des véhicules moins polluants, moins bruyants et moins encombrants.

L'activité **Carrefour « Vers des transports durables »** a consisté en un lieu d'information où étaient regroupés plusieurs intervenants dans le domaine des transports collectifs et alternatifs, des carburants de remplacement et de la pollution atmosphérique. Parmi les exposants de cette année, se retrouvait le CÉVEQ, Hydro-Québec, l'Agence efficacité énergétique, le CRE-Québec,

Vivre en Ville, Covoiturage UnivertLaval, Promo-Vélo et le CRUTEC-TTA. Afin de stimuler la curiosité des visiteurs, de nombreux éléments visuels étaient présents comme des panneaux de signalisation, des vidéos, des vélos électriques, une voiture hybride et un camion électrique, le vélo communautaire, un support à vélo pour autobus de même que les dessins réalisés par des enfants dans le cadre de l'activité « Mosaïque collective ».

L'espace était aménagé à la manière d'une intersection avec différents panneaux de signalisation fournis par le MTQ. Le carrefour « Vers des transports durables » a eu lieu au centre d'achats de Place Fleur-de-Lys, le vendredi 29 septembre, de 9h30 à 21h00, et le samedi 30 septembre, de 9h00 à 17h00. Selon les exposants, on a noté une affluence acceptable de visiteurs. Bien entendu, la curiosité de ceux-ci était d'abord suscitée par la présence des véhicules et des vélos électriques. Par la suite, certains tendaient à s'approcher des kiosques pour en savoir plus sur les intervenants présents.

Le 29 septembre 2000, le CRUTEC-TTA a pris en charge l'organisation d'un **panel** sur les transports collectifs qui a été présenté lors de l'événement **Milieu urbain : Milieu humain** organisé par le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec et de Vanier (CRÉECQ). L'activité a eu lieu à 15h30 au Holiday Inn Select, à la salle St-Charles Ouest.

L'Enviro-Course est un rallye environnemental ayant pour objectifs de familiariser les jeunes aux grands enjeux environnementaux actuels et de leur faire prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer afin d'améliorer la qualité de leur environnement. Cette année, deux Enviro-course ont été tenues. La première, à laquelle ont participé 45 jeunes de l'École Fernand-Séguin s'est déroulée le samedi 29 septembre 2000, de 9h30 à 11h30 à l'Arboretum du Domaine Maizerets. Une formule familiale a eu lieu le 30 septembre entre 13h00 et 16h00. Cette activité réalisée et animée par Québec'ERE s'inscrivait dans notre objectif de sensibiliser la population aux questions environnementales et de promouvoir le transport en commun et les transports alternatifs. Pour cette occasion, l'Enviro-Course comportait des questions portant principalement sur les problématiques liées au transport, à l'aménagement urbain et aux changements climatiques. Les départs pour le rallye se sont fait au fur et à mesure que des familles désirant participer se présentaient sur le site. Chacune des équipes recevait une carte du site, une feuille de pointage et de l'information concernant les activités de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs.

La randonnée vélo en milieu urbain a été mise sur pied en collaboration avec divers organismes de vélo de la région. Cette activité s'est déroulée le samedi 30 septembre 2000 de 10h00 à 14h00. La randonnée a débuté au centre commercial Place Fleur-de-Lys. Une pause a eu lieu au Domaine Maizerets vers midi et les participants ont été invités à apporter leur lunch. Les cyclistes ont pu en profiter pour visiter le carrefour et participer à l'Enviro-course. Cette activité a été réalisée en collaboration avec Promo-Vélo, Vélo-Vert, les Sentinelles de la route ainsi que le groupe Nord-Cycle de Québec. De plus, nous avons présenté les vélos électriques qui sont présentement à l'essai à Québec. Plus de trente personnes ont participé à cette randonnée dont la sécurité était assurée par les Sentinelles de la route et la Sûreté municipale de Québec.

Plus de 150 personnes étaient présentes lors du **lunch sur le traversier**, activité clôturant la semaine. Les laissez-passer pour cette activité avaient été remis aux participants des activités tout au long de la semaine. À chaque jour un tirage était effectué pour déterminer les gagnants du lunch et ils en étaient avisés aussitôt. Cette activité a été un succès, tant pour le repas apprécié des convives que grâce à la magnifique température de cette journée d'automne. Cette

année marquait le retour de l'activité à sa formule lunch familial pendant une courte période de la journée plutôt que la formule traversée animée avec dégustation de bières artisanales durant l'après-midi. Pour l'occasion, certains invités spéciaux ont pris la parole pour remercier les participants et leur rappeler l'importance des transports collectifs et alternatifs.

Au cours de la semaine, des billets de **tirage** ont été distribués aux participants des différentes activités. Ces derniers ont dû remettre les coupons de participation aux bénévoles du CRUTEC ou les déposer dans la boîte à cet effet lors du carrefour au centre commercial Place Fleur-de-Lys. Lors du lunch de clôture sur le traversier, nous avons procédé au tirage de plusieurs prix très intéressants. Ceux-ci étaient offerts par les commanditaires et les billets de tirage étaient remis aux participants des diverses activités de la Semaine du transport en commun et des transports alternatifs. Les coupons de participation étaient déposés dans la boîte à cet effet à la Grande Allée du centre commercial Place Fleur-de-Lys lors du carrefour « Vers des transports durables » ou envoyés par la poste pour être déposés dans la boîte.

10. Demandes de subvention

Avec les nouveaux mandats qu'il s'est fixé par le biais de son plan d'action 2000-2003, le CRUTEC-TTA a débuté cette année à développer des projets qui font la promotion des transports collectifs et alternatifs. Pour financer ceux-ci, le CRUTEC-TTA fait appel à des ministères ou organismes subventionnaires. Le premier projet développé par le CRUTEC-TTA, en collaboration avec Vivre en ville et Équiterre, est un projet d'implantation de vélos communautaires dans l'agglomération de Québec. Pour ce projet, le CRUTEC-TTA a obtenu 80 000 \$ du Programme d'aide pour les priorités en environnement (PAPE) du ministère de l'Environnement du Québec. Pour les années à venir, le CRUTEC-TTA désire mettre en œuvre avec les principaux intervenants en transport et en environnement de la région une journée sans voiture ainsi que d'autres projets en partenariat avec le ministère des Transports (programme-employeur) et la STCUQ (guide de l'utilisateur du transport en commun).